

Promotion en classe 9 pour les infirmières et infirmiers de l'Etat de Vaud

Durant cette période des fêtes, une excellente nouvelle est arrivée pour la section vaudoise de l'Association Suisse des Infirmières et Infirmiers (ASI). En effet, le Conseil d'Etat Vaudois a annoncé la promotion en classe 9 de la fonction infirmière.

Lors de sa séance du 21 décembre 2016, le Conseil d'Etat Vaudois est parvenu à une décision concernant l'enclassement des infirmières et infirmiers travaillant à l'Etat de Vaud. En 2007, avec l'introduction de Decfo-System, qui prévoit la classification et la rémunération des employés de l'Etat, les infirmières et les infirmiers ont été répertoriés en classe 8.

L'ASI Vaud a toujours jugé inapproprié l'enclassement de la fonction infirmière en 8 en début de carrière. Grâce au précieux soutien de la Fédération des Sociétés de Fonctionnaires et des associations du parapublic vaudois (FSF), de la Direction des Soins du CHUV, l'ASI Vaud a pu rencontrer à plusieurs reprises le Conseiller d'Etat Pierre-Yves Maillard (DSAS). Elle a pu ainsi discuter et négocier les tenants et aboutissants de ce dossier.

La décision du Conseil d'Etat marque un progrès notoire car dorénavant les infirmières et infirmiers bénéficieront de la classe 9 avant la fin de leur troisième année d'activité professionnelle. Ceci sous réserve de certaines conditions relatives à leur évaluation qui permettrait de mettre en évidence la validation des acquis et des compétences demandées dans l'exercice de leur rôle infirmier au sein du CHUV.

Il est primordial de promouvoir la reconnaissance des infirmières et infirmiers qui sont quotidiennement au chevet des patients. Cette dernière implique tant une valorisation de l'identité professionnelle autonome, du statut, qu'une valorisation salariale. Les infirmières et les infirmiers occupent, dans le panorama global de la santé, une place prépondérante en exerçant un rôle d'interface entre les différents partenaires avec toujours comme objectif la qualité des soins, la sécurité des patients et l'efficacité.

Nous tenons à remercier très chaleureusement nos anciens membres du comité qui ont œuvré sur ce dossier, nos partenaires dans ces discussions, tant au niveau politique qu'associatif. Nous nous réjouissons de poursuivre cette fructueuse collaboration dans les différents dossiers importants sur lesquels nous travaillons encore avec ferveur.

Association Suisse des Infirmières et Infirmiers – Section Vaud

Pour tout renseignement

Bovet Vincent, Co-Président de l'ASI Vaud, Diane de Kaenel, Co-Présidente de l'ASI Vaud, Emilien Chabloz, Co- Responsable du DA 3, Catalioto Cuhe Carmen, Co-responsable du DA 3, 079/679.85.49

Association Suisse des Infirmières et Infirmiers – Section Vaud

Chemin de Boisy 49
1004 Lausanne

Contact :
carmen.catalioto.cuche@asi-vaud.ch